

# Fronsac infos

## Bulletin d'informations municipales

N° 14—décembre 2014

### Au Conseil Municipal

Lors de la réunion du 24 novembre, le Conseil a voté les tarifs communaux pour l'année 2015.

**Loyers communaux:** augmentation de 0,47 %

**Locations des salles:** sans changement

Salle sportive: 150 € habitants de la commune  
300 € hors commune

Salle de Plaisance: 300 € habitants de la commune  
600 € hors commune

**Cimetière:** sans changement

Concession à perpétuité 300 € / m<sup>2</sup>

Concession trentenaire 150 € / m<sup>2</sup>

Columbarium 500 €

**Périscolaire:** sans changement

Garderie 7 €/ semaine

Bus 4,50 € /semaine

Cantine 2.10 € /repas

Le repas des aînés de la commune ( personnes à partir de 65 ans ) a été fixé au 15 mars 2015.

Une subvention de 150 € par enfant résident à Fronsac ( écolier, collégien, lycéen) sera attribuée pour les voyages scolaires éducatifs.

### Site Internet

Le site officiel de la commune a été long à voir le jour, mais il est enfin arrivé. Pour le consulter:

[lamairiedefronsac.fr](http://lamairiedefronsac.fr)

Nous attendons vos réactions et remarques positives en retour.

Les associations de la commune peuvent publier leurs manifestations sur ce site. Voir la messagerie.

### Le mot du Maire



*L'année 2015 se termine avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles mais permettez-moi de vous souhaiter avant tout d'excellentes fêtes de fin d'année en famille.*

*Du côté de la municipalité, grandement renouvelée et féminisée suite aux dernières élections, nous mettons tout en œuvre pour faciliter votre quotidien et celui de vos enfants.*

*Offrir un cadre de vie agréable à chacun d'entre vous a toujours été et restera un des principaux objectifs de mon action de Maire sans pour autant solliciter exagérément le contribuable fronsadais.*

*Ainsi, pour la quatorzième année consécutive, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts malgré la baisse des dotations de l'Etat et la coûteuse réforme des rythmes scolaires.*

*En période de crise, il faut gérer les deniers publics avec discernement pour ne pas faire supporter des erreurs de gestion par le contribuable local. Cela constitue à mon sens la vraie solidarité...*

*Soyez assurés de ma détermination pour faire de Fronsac un village où il fait bon vivre.*

*Au nom de l'équipe municipale et des agents communaux, je forme le vœu que 2015 puisse vous apporter tout ce que vous souhaitez ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers!*

### SMICVAL

Le SMICVAL nous informe qu'il prévoit de remplacer les sacs jaunes par des poubelles jaunes pour la collecte des déchets recyclables.

Ce remplacement se fera au début du printemps 2015.

Vous recevrez une information en temps utile.

La déchetterie de Vérac sera fermée du 15 décembre 2014 au 12 janvier 2015 pour des travaux de mise en conformité.

## **Aux couches culottes Maison d'assistantes maternelles**

Depuis le 17 mars 2014, 3 assistantes maternelles Christelle, Denise et Sandrine accueillent les enfants de 2 mois à 4 ans, route de Saillans ( D 128 ), au lieu-dit Pineau.

Après avoir obtenu l'agrément du Conseil Général de La Gironde, ces assistantes maternelles assurent le fonctionnement de leur maison du lundi au vendredi de 6 h à 20 h selon les contrats passés avec les parents.

Ce lieu, spécialement aménagé pour les jeunes enfants, est un bon compromis entre la crèche plus importante et l'assistante maternelle à domicile.

9 enfants au maximum peuvent être accueillis. Actuellement, 8 bambins, venant principalement de Fronsac et de ses environs, bénéficient de l'attention permanente des assistantes maternelles.

Contact : Christelle 06 79 17 88 44



## **Pierre Rieublanc est parti à la retraite**



Le jeudi 7 novembre, le Maire et le Conseil Municipal, les employés communaux, les enseignants et quelques amis s'étaient réunis à Plaisance pour manifester leur sympathie à Pierre Rieublanc qui avait fait valoir ses droits à la retraite.

Dans son discours, Marcel Durant retraçait la carrière de cet employé communal exemplaire.

33 ans passés au service de la commune laisseront des souvenirs de compétences, de service efficace, d'attention portée à tous, de serviabilité. Divers bâtiments garderont les traces du savoir-faire de Pierre: La Maison des Vins à Plaisance, l'Espace Jean Thore, l'église, différents logements communaux et, dernièrement, le logement de son collègue Frédéric et aussi différentes clôtures dont il avait fait sa spécialité.

Pierre ne quittera pas tout à fait la commune, il reviendra quelques heures par semaine pour transmettre ses connaissances à ses collègues.

Après le discours, Marcel Durant a remis un cadeau à Pierre en remerciement de ses années passées au service de la commune. Un vin d'honneur a terminé agréablement la soirée.

## **Club de Gymnastique Volontaire Adultes**

Le dimanche 23 novembre après-midi, le club avait organisé une randonnée pédestre sur le circuit de randonnée de Fronsac.

25 participants ont pu ainsi profiter des magnifiques paysages automnaux à travers les coteaux.

Un goûter a terminé agréablement cette sortie. Les participants se retrouveront au printemps pour une autre randonnée.

Retrouvez le club sur le site Internet de la commune.



## ***Olympiade des enfants***

Le samedi 15 novembre, l'Amicale Laïque de l'école avait organisé au stade l'olympiade des enfants. Trente enfants s'étaient inscrits et ont participé à différentes épreuves, encadrés par des parents bénévoles. Plusieurs équipes s'affrontaient dans des jeux comme les quilles, le chamboule-tout ou le saute-mouton.

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance sympathique. Un goûter a terminé la manifestation.

Les organisateurs ont déjà prévu de recommencer l'année prochaine.



## ***Inauguration de la nouvelle salle de Plaisance***

Le mercredi 28 mai, le Maire et le Conseil Municipal avaient invité la population pour l'inauguration de la nouvelle salle de Plaisance.

Les gens s'étaient déplacés en nombre pour admirer ce nouvel équipement particulièrement réussi.



## ***Journée portes ouvertes***

Au mois d'octobre, le syndicat des vins de Fronsac avait organisé un journée portes ouvertes. A cette occasion un trail avait été organisé à travers le vignoble. 450 coureurs ont participé.



## ***Marché de Noël***



Le dimanche 30 novembre, l'association pour la sauvegarde de l'église de Fronsac avait organisé un marché de Noël dans le but de recueillir des fonds pour contribuer à des restaurations dans l'église, patrimoine communal ( Horloge, autel de la Vierge). On proposait à la vente divers objets sur le thème de Noël, confectionnés par des bénévoles.

La présidente de l'association, Jeanine Feuillard était satisfaite du résultat de cette vente.

Il est à noter que l'association tiendra son assemblée générale le 14 janvier 2015 à 20 h 30, salle du presbytère à Fronsac. Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec grand plaisir.

## Modification des adresses

Le Conseil Municipal a décidé d'étudier et de mettre en œuvre une rationalisation des adresses de la commune.

Pourquoi cela?

A Fronsac, des problèmes apparaissent pour les adresses:

- trop de lieux-dits
- trop de lieux différenciés par la mention nord/sud
- adresse commerciale différente de l'adresse géographique (noms de châteaux)
- numérotation illogique

D'où l'intérêt d'une adresse définie par la commune qui sera d'une grande utilité pour les pompiers, le SAMU, la gendarmerie, les administrations, les GPS, les livreurs...

L'adresse est l'équipement qui permet à chaque citoyen et personne morale d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de service de plus en plus larges.

La commune a été choisie par La Poste pour être une des commune pilote de l'Adresse.

6 règles d'or	
→ Des informations ordonnées du nom à la localité du destinataire.	<b>1</b> Identité du destinataire : titre ou qualité, prénom, nom
→ 6 lignes maximum.	<b>2</b> Point de remise : n° appartement, étage, couloir, escalier
→ 38 caractères maximum par ligne (espace compris). Un espace doit figurer entre chaque mot.	<b>3</b> Lieu géographique : résidence, bâtiment, immeuble, tour, entrée
→ Pas de ponctuation (.,:;) à partir de la ligne "n°, type et nom de la voie".	<b>4</b> N°, TYPE (RUE, AVENUE...) et NOM DE LA VOIE
→ Dernière ligne toujours en majuscules (les 3 dernières conseillées).	<b>5</b> LIEU-DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION (par exemple : POSTE RESTANTE)
→ Pavé adresse aligné à gauche.	<b>6</b> CODE POSTAL et LOCALITÉ DE DESTINATION

La boîte aux lettres doit comporter un porte-étiquette sur lequel le nom ou les noms sont inscrits et permettent d'identifier sans erreur le destinataire du courrier.

Pour une meilleure lisibilité, le nom est écrit en caractères d'imprimerie et en majuscules. Les caractères ont une hauteur de 10 mm environ et sont de préférence noirs sur fond clair.

Vous recevrez une information complémentaire lorsque le projet sera précisé.

## Compagnie PHEBUS

Nous avons la joie de vous annoncer la création de << PHEBUS >>, compagnie théâtrale à Fronsac. Bienvenue à ceux qui voudront rejoindre notre association et nous soutenir.

La compagnie recherche pour de futures pièces des gens passionnés et curieux de découvrir cette discipline.

Contact: 06 19 52 24 29 ou 09 84 16 62 24

## Fermeture du bureau de poste

Le 1 décembre, le bureau de poste a fermé. Le Conseil Municipal regrette cette décision de La Poste mais ne peut que s'incliner. L'évolution de la société fait que les écrits passent de moins en moins par la poste et que l'activité du bureau de Fronsac n'était plus rentable pour l'administration postale.

Le Conseil Municipal a choisi d'appuyer le choix de l'installation d'un Point Poste au bureau de tabac, ce qui maintient un service postal à Fronsac.

Les heures d'ouverture bénéficient également d'une amplitude plus importante:

- du lundi au vendredi 5 h 30—18 h 30
- samedi 5 h 30—12 h

Les opérations possibles:

- acheter des timbres, des enveloppes prêt à poster, des emballages pour les colis
  - déposer des lettres et des colis
  - retirer des colis et des recommandés
  - service de réexpédition et de garde du courrier
- Pour les retraits d'argent, se renseigner au Point Poste.

## Temps d'activités périscolaires

La mise en place du nouvel aménagement de la semaine scolaire a contraint la commune à organiser les temps d'activités périscolaires du lundi et du jeudi de 15 h à 16 h 30.

Grâce à quelques personnes bénévoles, cet aménagement a pu se mettre en place au moindre coût pour les contribuables et pour le bien des enfants. C'est ainsi qu'ils peuvent pratiquer du football, de l'anglais ludique, des activités manuelles, du cirque, des jeux sportifs, des jeux de société avec les personnes âgées de l'EHPAD pour les primaires, de l'expression corporelle, des jeux de socialisation, des activités manuelles pour les maternelles.

Ces activités sont organisées par cycles et les enfants pourront sur une année scolaire bénéficier de toutes les activités.

